



FOOD TRUCK 2025

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

- Emplacements permanents (toute l'année)
- Emplacements saisonniers (période estivale)

Appel à manifestation d'intérêt

FOOD TRUCK 2025/2026

■ Objet de l'appel à candidature

Le présent appel à candidatures vise à attribuer des emplacements à des commerces non sédentaires en vue de restauration rapide à emporter, type Food Truck.

Les jours et horaires d'installation sont fixés ci-dessous. Néanmoins, la Ville se réserve le droit, pour tout motif d'intérêt général, de modifier les jours et horaires d'installation.

Les candidats sont invités à se positionner sur les créneaux et emplacement qu'ils souhaitent occuper (conformément aux emplacements décrits ci-dessous. Dans le cadre du présent appel à candidatures, la Ville se réserve le droit de proposer des jours et horaires différents de ceux sollicités par les candidats.

■ Candidatures

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande **avant le 30 avril 2025**. Le dossier de candidature devra comporter :

- Le formulaire de candidature rempli et dûment signé ;
- Les pièces listées ci-dessous.

■ Modalités techniques

Les emplacements proposés ne sont pas tous équipés en électricité ou en eau. Le candidat devra être capable d'assurer ses propres besoins pour l'exercice autonome de son activité. Il ne pourra installer de compteur électrique privé sur le domaine public. En cas d'utilisation d'un groupe électrogène, le matériel devra répondre aux normes en vigueur, être dans un caisson insonorisé, et un maximum de 65 db sera exigé.

La municipalité exige du gestionnaire du Food Truck une hygiène irréprochable. Aussi, les emplacements proposés ne bénéficient pas de bennes à ordures spécifiques. Les candidats devront donc assurer la collecte de leurs déchets de fonctionnement. Au départ du Food Truck, l'emplacement devra être laissé propre et sans détritrus.

Les Food Trucks ne devront en aucun cas gêner la circulation motorisée ou piétonne. La pose de panneaux publicitaires dépassant la délimitation des emplacements est interdite, sauf accord de la municipalité.

■ Modalités tarifaires

L'occupation des emplacements par le candidat retenu fera l'objet d'une autorisation d'occupation du domaine public (arrêté municipal portant permis de stationnement). Tout candidat devra s'engager à respecter les conditions prévues par cette autorisation.

L'occupation de l'emplacement donne lieu au paiement d'une redevance dont les modalités sont définies par délibération n° 22 en date du 18 septembre 2023.

Tarif journalier : 10 € / véhicule

Tarif mensuel : 60 € / véhicule

Alimentation électrique : 2€ / jour

Alimentation eau : 2€/ jour

■ Critères de sélection

L'autorité territoriale choisira les attributaires des places en fonction des projets qui correspondent le mieux à ses attentes, au regard des critères suivants :

- **Qualité de la prestation et des produits proposés** : provenance des produits, prix proposés, diversité des produits proposés par rapport aux commerces sédentaires existants à proximité
- **Qualité visuelle du point de vente**
- **Comptabilité technique avec l'emplacement**
- **Eco-responsabilité** : gestion des déchets, salubrité de l'équipement, recyclage des produits, utilisation de produits issus de l'agriculture responsable et/ou locale

En cas d'acceptation du dossier, l'autorité territoriale autorisera le commerçant à occuper le domaine public à l'emplacement désigné et aux dates et aux horaires qui lui auront été communiqués dans son autorisation.

Les candidats retenus bénéficieront d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public à compter de sa signature **jusqu'au 31 décembre 2026, avec possibilité de reconduction pour une durée d'un an.**

Ouverts du 1^{er} avril 2025 au 31 décembre 2025

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Emplacement 1 Place du 14 juillet	10h30 - 14h							
	18h30 – 22h							
Emplacement 2 Avenue Louis Girard	10h30 - 14h							
	18h30 – 22h							
Emplacement 3 Parking Gerflor	10h30 - 14h							
	18h30 – 22h							
Emplacement 4 Gymnase Plein Soleil	10h30 - 14h							
	18h30 – 22h							
Emplacement 5 Parking Resseguin	10h30 - 14h							
	18h30 – 22h							

Présentation des emplacements

EMPLACEMENT NUMERO 1



Adresse : 5. Chemin du Tubet (Parking Resseguin), 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux

Emplacement ouvert du 1^{er} avril au 31 décembre 2025
Tous les jours, de 10h30 à 14h30 et 18h30 à 22h

Jours de présence souhaités

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

Plages horaires souhaitées

- 10h30 à 14h
- 18h30 à 22h

Nombre de mois souhaités (entre 1 et 9 mois)

.....mois

Caractéristiques du lieu

Branchement électrique	Possible sur coffrets forains
Accès à l'eau potable	Non
Places de stationnement	Oui
Visibilité depuis la voie publique	Oui

Présentation des emplacements

EMPLACEMENT NUMERO 2



Adresse : Avenue Louis Girard, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux

Emplacement ouvert **du 1^{er} avril au 31 décembre 2025**
Tous les jours, de 10h30 à 14h30 et 18h30 à 22h

Jours de présence souhaités

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

Plages horaires souhaitées

- 10h30 à 14h
- 18h30 à 22h

Nombre de mois souhaités (entre 1 et 9 mois)

.....mois

Caractéristiques du lieu

Branchement électrique	Non
Accès à l'eau potable	Non
Places de stationnement	Oui
Visibilité depuis la voie publique	Oui

Présentation des emplacements

EMPLACEMENT NUMERO 3



Adresse : Parking Gerflor, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux

Emplacement ouvert du 1^{er} avril au 31 décembre 2025
Tous les jours, de 10h30 à 14h30 et 18h30 à 22h

Jours de présence souhaités

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

Plages horaires souhaitées

- 10h30 à 14h
- 18h30 à 22h

Nombre de mois souhaités (entre 1 et 9 mois)

.....mois

Caractéristiques du lieu

Branchement électrique Non

Accès à l'eau potable Non

Places de stationnement Oui

Visibilité depuis la voie publique Oui

Présentation des emplacements

EMPLACEMENT NUMERO 4



Adresse : Gymnase Plein Soleil, Boulevard St Vincent, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux

Emplacement ouvert du 1^{er} avril au 31 décembre 2025
Tous les jours, de 10h30 à 14h30 et 18h30 à 22h

Jours de présence souhaités

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

Plages horaires souhaitées

- 10h30 à 14h
- 18h30 à 22h

Nombre de mois souhaités (entre 1 et 9 mois)

.....mois

Caractéristiques du lieu

Branchement électrique	Non
Accès à l'eau potable	Non
Places de stationnement	Oui
Visibilité depuis la voie publique	Oui

Présentation des emplacements

EMPLACEMENT NUMERO 5



Adresse : Place du 14 juillet, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux

Emplacement ouvert **du 1^{er} avril au 31 décembre 2025**
Tous les jours, de 10h30 à 14h30 et 18h30 à 22h

Jours de présence souhaités

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

Plages horaires souhaitées

- 10h30 à 14h
- 18h30 à 22h

Nombre de mois souhaités (entre 1 et 9 mois)

.....mois

Caractéristiques du lieu

Branchement électrique Non

Accès à l'eau potable Non

Places de stationnement Oui

Visibilité depuis la voie publique Oui

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Enseigne commerciale : _____

Nom(s) : _____

Prénom(s) : _____

Activité : _____

Produits à la vente et leur prix : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Site internet : _____

Réseaux sociaux : _____

Liste exhaustive du matériel électrique apporté :

(ATTENTION : chauffage et lampes halogènes interdits)

Nombre de kW nécessaires (max 3,5 kw) : _____

Besoins particuliers : _____

(REMARQUE : Le recensement des besoins ne vaut pas accord de la municipalité. Ils seront étudiés au cas par cas).

Je certifie que les renseignements portés sur cette demande d'inscription sont exacts et m'engage à respecter les conditions d'utilisation de la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

À _____ Le _____

Signature et cachet :

Liste des pièces à fournir

- Une note de présentation du commerçant comprenant liste et photographies des produits proposés en indiquant leur fourchette de prix, s'il s'agit de fabrication propre, transformation ou revente
- Un justificatif du statut juridique de l'activité candidate :
 - Un extrait d'immatriculation à la Chambre de Commerce et d'Industrie ;
 - Un extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers ;
 - Copie de la carte de commerçant ambulant (facultatif) ;
- Copie de la pièce d'identité de la personne physique postulant ;
- Attestation d'assurance pour la période d'exploitation concernée (couvrant l'espace de vente et la responsabilité civile professionnelle) ;
- Attestation de formation en hygiène alimentaire ;



SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT EXAMINES

Par voie postale ou à déposer

**COMMUNE DE SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX
POLICE MUNICIPALE**

PLACE CASTELLANE
26130 ST PAUL TROIS CHATEAUX

Par courriel

policemunicipale@mairie-sp3c.fr
asvp@mairie-sp3c.fr